SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

Faut qu'ça change !

Flash infos du 23 septembre 2011 > ACTIONS !

(Lire et afficher de préférence le flash joint en pdf)

1/ Pour défendre l'Ecole, et faire arrêter les suppressions d'emplois !
2/ Pour l'ISOE à tous les Professeurs des Ecoles
3/ Pour défendre les TZR !
4/ Pour que les profs d'EPS soient aussi professeurs certifiés !
5/ Pour l'ASH et les obligations de service en EMS
6/ Pour défendre les Assistants d'éducation !
7/ Pour plus de pouvoir d'achat à tous !
8/ Pour que ça change … par les élections professionnelles !
9/ Et les retraités ? … et l'interprofessionnel ?

Au Se-UNSA, nous considérons et défendons l'ensemble des enseignants et personnels de l'enseignement de la maternelle au lycée parce que nous portons un VRAI PROJET EDUCATIF sur l'ensemble du système scolaire.

TOUS ENSEMBLE, nous pouvons agir, militer, cliquer et soutenir la défense d'autres catégories de personnels. Nous sommes TOUS SOLIDAIRES !

1/ Pour défendre l'Ecole, et faire arrêter les suppressions d'emplois !

>Mardi 27 septembre : Journée de grève pour tous les personnels de l'Education.
> RV à Reims à 10H , maison des syndicats, sous la bannière de l'UNSA
> Manifestation jusqu'au Rectorat
> Rassemblement jusque 12H30, avec apéritif militant devant le Rectorat et prise de parole et audience avec le Recteur

>http://www.se-unsa.org/spip.php?article3455
>http://unsa-education-marne.over-blog.org/
>http://www.unsa-education.org/

Je signe la pétition ISOE en ligne :
⇩
http://www.se-unsa.org/spip.php?article3726

2/ Pour l'ISOE à tous les Professeurs des Ecoles : une juste reconnaissance

Pour le SE-Unsa, les instituteurs et professeurs des écoles, eux aussi, doivent percevoir l'Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE), versée depuis 1989 à tous les enseignants des collèges et lycées.
L'Isoe correspond à l'évaluation et au suivi des élèves ainsi qu'à la participation aux réunions d'équipe. Ce sont des missions que les enseignants des écoles assument déjà, eux aussi : évaluations, rencontres avec les familles, équipes éducatives, PPRE, projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés, orientation en Segpa… Les enseignants des écoles demandent l'égalité de traitement et exigent la reconnaissance de leur travail.

3/ Pour défendre les TZR !

A cette rentrée, la situation des TZR s'est encore aggravée. Dans les académies, on note une multiplication des pratiques inacceptables et, qui plus est, non conformes aux textes.
-Affectations hors-zone même pour l'année entière et sans l'accord du collègue
-Nominations hors disciplines, y compris pour un service complet
-Suppression des délais de préparation avant la prise en charge des classes.
S'y ajoutent les difficultés que connaissent tous les enseignants : augmentations d'effectifs dans les classes, postes fractionnés, difficultés de mutation, délais de paiement des frais de déplacements et des indemnités… Les conditions de travail faites aux TZR ne leur permettent pas d'exercer leurs fonctions dans la sérénité. Le SE-Unsa a écrit au ministère pour l'alerter sur la situation des TZR et lui demander de donner des instructions pour que les remplaçants soient traités « avec le respect auquel ils ont droit. »

Je signe la pétition TZR en ligne :
⇩
http://www.se-unsa.org/spip.php?article3708

4/ Pour que les profs d'EPS soient aussi professeurs certifiés !

Les professeurs d'EPS constituent un corps à part dans l'Education Nationale. A l'heure du socle commun de connaissances et de compétences, de l'accompagnement pédagogique et des missions transversales pour la construction du futur citoyen… rien ne justifie un tel traitement. Le passage dans le corps des certifiés est une nécessité.

La place de l'EPS reste fragile à l'intérieur de l'Education Nationale au moment des réductions massives de postes dans le service public ou des expériences hasardeuses comme l'accompagnement éducatif volet sportif ou bien encore l'expérience « cours le matin, sport l'après midi ». La tentation de substituer le sport à l'EPS pourrait à court terme être envisagée reléguant les professeurs d'EPS en dehors de l'Education Nationale ou faire sous-traiter les APS par des intervenants extérieurs.

Le sport scolaire peut avoir toute sa place dans cette intégration. Il existe bien des agrégés d'EPS, pourquoi les professeurs d'EPS ne pourraient-ils pas être certifiés ?
Si vous aussi pensez que notre demande d'intégration dans le corps des certifiés est légitime, si vous pensez que sur ce sujet aussi, il faut qu'ça change, soutenez notre revendication en signant la pétition !

Pétition EPS
http://www.se-unsa.org/spip.php?article3741

5/ Pour l'ASH et les obligations de service en EMS

Après de nombreuses interpellations du SE-Unsa concernant la situation des enseignants exerçant dans les unités d'enseignement des établissements et services des secteurs du médico-social et de la santé, le SE-Unsa exige désormais une audience au ministère.
En effet, les obligations de service des enseignants du 1er degré ont été redéfinies par le décret du 30 juillet 2008. Celles des enseignants mis à la disposition des établissements et services médico-sociaux et sanitaires sont déclinées de façon tellement diverse sur le terrain qu'il est nécessaire de les actualiser dans le nouveau cadre réglementaire et de prendre en compte leurs spécificités
La lettre au ministre > http://www.se-unsa.org/spip.php?article3771

6/ Pour défendre les Assistants d'éducation !

Beaucoup d'équipes de vie scolaire ont encore vu leur nombre d'AED diminuer cette année, en revanche les tâches s'alourdissent avec les nouveaux décrets sanctions et le contrôle de l'absentéisme. Vous vivez une rentrée difficile ? Venez en témoigner ! > http://www.se-unsa.org/spip.php?article3747
Pour assurer « un cadre propice au travail et à la réussite de chacun », Monsieur le ministre pense avoir beaucoup oeuvré : décrets sanctions, contrôle renforcé de l'absentéisme, réforme des procédures disciplinaires, internats d'excellence…
Pour lui, « la rentrée 2011 est techniquement réussie dans tous les établissements ».
Le SE-Unsa a d'autres échos :
« On a perdu ½ poste d'assistant d'éducation, mais on a 30 élèves de plus à la cantine ! » ; « On surveille des permanences de plus de 60 élèves ! » ; « Je suis seule pour surveiller une immense cour entre midi et deux ».
Et vous, vous en pensez quoi de votre rentrée ?

http://www.se-unsa.org/spip.php?article3747

7/ Pour plus de pouvoir d'achat à tous !

Le SE-UNSA interpelle le Président du pouvoir d'achat …et vous ? Renvoyez les bons à faire valoir à l'Elysée : une idée originale pour manifester votre mécontentement ! en plus c'est gratuit !
Version Flash couleur
> http://www.se-unsa.org/spip.php?article3582
PDF A4 facile à imprimer
> http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article520

8/ Pour que ça change … par les élections professionnelles !

Attention, pour pouvoir exprimer votre vote dès le 13 octobre, vous devez être en possession de 2 codes :

- **L'identifiant (+ votre numen) de la carte à gratter (notice de vote)**
- **Le mot de passe, que vous allez vous faire envoyer sur votre mail, en vous inscrivant sur le site des élections professionnelles > sans ce mot de passe récupéré avant le 12 octobre, voter sera impossible.**

Le SE-UNSA vous guide pas à pas :

Ici, sur le site Marne > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article523

Là, sur le site national >http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique741

Les 12 bonnes idées du SE-UNSA pour que ça change !

10/ Et les retraités ? … et l'interprofessionnel ? **2 dates à retenir le 6 octobre pour les retraités et le 11 octobre pour l'interpro ! Tout est là >** http://www.unsa-champagne-ardenne.com/

J'adhère > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6
Première adhésion http://www.se-unsa.org/spip.php?article2316 Contactez-nous !
Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».

Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré : Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19**
Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61**
Benoît FOLB / **06 14 25 29 64**

2nd degré :

Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** / 2nd degré Enseignement PRO
Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré Lycées Collèges